

BCG 30E liquide d'étanchement élimine les pertes d'eau dans les installations avec du pétrole, les chaudières avec du gaz, ou dans les installations avec récupérateur de chaleur. Jusqu'aux pertes de **30 litres** par jour et pour un étanchement élastique de la portion pas étanche (dilatation).

BCG 30E étanche tous les matériaux (matériaux plastiques, métaux, systèmes pressés, installations de chauffage en plancher). **BCG 30E** réalise un étanchement élastique de la fissure pour des pertes de jusqu'à **30 litres par jour**. **BCG 30E** doit rester dans le système ! (effet à long terme). L'étanchement avec **BCG 30E** est résistant au temps et au vieillissement. On charge **BCG 30E** à l'aide d'une pompe de chargement (la pompe BCG G 20 ou G 21 J).

Attention!

En cas d'une utilisation adéquate, il n'y aura pas de défections aux pompes ou aux soupapes de réglage. **S'il a des lieux qui n'ont pas été étanchés dans la chambre du foyer ou dans la chambre de combustion, on vous demande d'utiliser BCG 24, BCG Spécial ou BCG TD.**

Pour des informations supplémentaires, consultez la liste des produits ou téléphonez à **Info - Téléphone (06 61) 3 80 06-0**

Instructions d'utilisation:

Installation de chauffage pas étanche:

On démonte les sas des dispositifs de protection et des compteurs de chaleur. Pour que l'effet d'étanchement soit garanti, il faut qu'on démonte obligatoirement les sas. On ouvre au maximum toutes les soupapes des calorifères et les soupapes de mélange. On aère les pompes de recirculation et on les laisse en fonction. On réduit la quantité d'eau conformément à la quantité nécessaire de **BCG 30E**. **On agite très bien le bidon avec BCG 30E**. On remplit la quantité nécessaire de **BCG 30E** (voir le tableau) en état dilué par le robinet KFE. On vide et on rince le bidon pour utiliser le reste du produit dans le bidon. Le système de chauffage doit fonctionner pendant 7 heures. L'étanchement se réalise en fonction des conditions après un ou plusieurs jours.

Spécifications de sûreté pour BCG 30E:

On doit respecter les mesures de sûreté usuelles pour la manipulation des substances chimiques!

On va le mettre à l'abri de l'accès des enfants!

Salubrité:

Lorsqu'on vide les systèmes de chauffage remplis avec les produits d'étanchement BCG, on ne doit pas prendre des mesures spéciales de salubrité. Vous pouvez trouver des informations détaillées dans nos fiches de données concernant la sécurité.

Composition:

Fibres, substances additives secrètes du point de vue commercial.

Rapport de mélange:

1 litre BCG 30E pour 100 litres liquide de chauffage. L'effet du produit sera réduit s'il est sousdosé.

Durée de dépôt:

2 ans depuis la date de fabrication, **doit être protégé contre le gel.**

Etape 01/2005